

Que se cache-t-il
AU PIED DE L'HÔPITAL
LA GRAVE ?

ORIFICES. En se baladant au-dessus de la Garonne, sur la passerelle métallique qui longe La Grave, on aperçoit deux énormes trous dans lesquels l'eau s'engouffre. Ces mystérieuses bouches qui avalent le fleuve depuis des siècles appartiennent à un mystérieux individu...

De la passerelle qui longe la Garonne, la vue sur le Bazacle est imprenable et le vacarme du fleuve assourdissant. Les flâneurs ne remarquent pas toujours ces deux grandes prises qui aspirent l'eau, à trois mètres de profondeur, sous la salle Saint-Claude-de-la-Grave. Une lame qui contourne ensuite, à une vitesse impressionnante, la large tour Taillefer séparant le Jardin Raymond VI et l'ancien hôpital. Au travers de grosses grilles, on peut, par-ci, par-là, suivre son trajet tumultueux. Ce petit bras de Garonne s'engouffre dans un aqueduc souterrain, qui, du XVIII^e siècle à nos jours, a rendu bien des services. « Il a d'abord été construit pour alimenter le moulin à farine de l'hôpital. De nombreux moulins profitaient ainsi de la force du fleuve sur la chaussée du Bazacle », explique Jacques Frexinos, spécialiste de l'histoire de la médecine à Toulouse.

Le Moulin est détruit en 1774 par une inondation et il faut attendre la Révolution pour qu'un particulier, un certain Joseph Bosc, rachète la chute d'eau afin d'actionner ses martinets – des marteaux pour forger le métal – qui donneront leur nom à une rue adjacente. En échange, l'homme s'engage à s'occuper de jeunes apprentis pensionnaires des hospices. « Ce qu'il ne fit pas et qui lui valut de nombreux procès », ajoute Jacques Frexinos. C'est Joseph Bosc, en revanche, qui construit le canal d'amenée, maçonné en briques, où l'eau court encore aujourd'hui. Pendant près d'un siècle, l'aqueduc se transmettra de particuliers à particuliers, permettant ensuite de meuler de nouveau de la farine, puis,



à partir de 1925 de transformer la puissance de l'eau en électricité. La turbine est toujours en activité : « Il y a un énorme transformateur au pied de la tour Taillefer, qui ne passe pas inaperçu », confirme le professeur émérite. Vaillante, la petite centrale hydroélectrique produit l'équivalent de la consommation d'un millier d'habitants. Et, bien sûr, elle appartient toujours à un particulier, qui revend cette électricité à EDF. Le JT n'a pas réussi à découvrir son nom...

Philippe Salvador

Grand angle p.10
L'AÉRONAUTIQUE,
TALON D'ACHILLE
DE LA RÉGION ?

Politique p.14
LES RÉPUBLICAINS
EN ORDRE
DE BATAILLE ?

NE PLUS ÊTRE
À L'ÉTROIT
sous son toit

L'hebdo qui pousse les murs



© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 65 > 11 AVRIL 2018 • N° 788

R 29783 - 0783- F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE FAMILLE SOUDÉE en quête d'espace

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Séverine Sarrat, Nicolas Mathé, Paul Périé,
Grégoire Souchay, Philippe Salvador, Fleur
Olagner, Claire Villard, Thomas Gourdin,
Vanessa Vertus, Nicolas Belaubre, Océane
Redon, Pauline Vilchez et Aurélien Pol.
CHEF DE PROJET WEB :
Olivia Marian
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Isabelle Aubry
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulouse est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre, Xavier Pamphile et
Sylvie Cotillec
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Sans jamais mettre de nom sur le problème, Nicolas, Séléne et leurs deux filles de 7 et 4 ans ont vécu dans une situation d'extrême surpeuplement de leur logement, selon les critères de l'Insee. Pourtant ce couple de trentenaires ne fait pas partie des classes sociales les plus précaires. Elle travaille dans l'audiovisuel en tant qu'indépendante, il est instituteur. Avant l'arrivée de leur premier enfant, ils étaient locataires d'un T2 dans le parc social. « Dès l'annonce de la grossesse, nous avons fait une demande pour obtenir un logement plus grand. Nous avons aussi réfléchi à d'autres solutions. Mais que ce soit pour acheter ou pour louer, étant donné notre budget, il nous aurait forcément fallu nous éloigner. Or, nous n'imaginons pas notre vie avec des trajets interminables », raconte Nicolas. Sans proposition de relogement, le couple accueille donc Esther qu'ils installent dans leur chambre, en attendant... Trois ans plus tard, à la naissance de Romy, ils décident cette fois de laisser la chambre aux filles et de dormir dans le salon. Une situation dont ils s'accommodent plus ou moins. Séléne est issue d'une famille de six enfants et Nicolas n'est pas du genre à se plaindre. « C'était quand même la galère pour plein de choses. Quand la grande a commencé à avoir des devoirs notamment, ce n'était pas facile de se concentrer. Il y a eu des moments compliqués où nous avons besoin d'air », avoue Séléne. Depuis l'année dernière, ils ont enfin pu emménager dans un T3. Une pièce de plus qui fait évidemment la différence. Mais pas encore de quoi offrir le luxe aux deux fillettes d'avoir chacune leur chambre.



Nicolas Mathé

Veux-tu
LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

T'ABONNER ?

OUI **J'hésite encore...** **NON**

Tu aimes lire ?

Tu cherches du papier pour allumer ton barbecue ?

Tu es curieux ? Super ça fera un cadeau pour ta tante !

Tu aimes essayer de trouver une solution à chaque problème ? Ça tombe bien, on t'en livre toutes les semaines !

Tu aimes briller en société ? Tu es pour l'extinction des petits bébés ours polaires ?

Abonnes-toi, ça urge ! Captain Planet te remercie de t'abonner !

Chaque semaine, pleins d'infos constructives pour faire mouche ! Sors de ta grotte et fais nous un chèque !

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert
OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulouseain
 Par carte bancaire n° _____
Expire fin ____/____ Cryptogramme ____-____

Signature obligatoire _____

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
Le Journal Toulouseain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

LE JOURNAL TOULOUSAIN

BON DÉBARRAS. C'est un terme que l'on aurait bien aimé laisser au siècle où il est apparu. Le XIX^e, celui des premières politiques hygiénistes et de lutte contre les taudis. Le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre vient rappeler la réalité, tel un mauvais anachronisme : plus de 8 millions de Français sont actuellement touchés par le surpeuplement dans leur logement. Un problème qui ne concerne plus seulement les plus démunis et dont les impacts sociaux sont loin d'être négligeables. De la fluidification de la mobilité dans le parc social aux innovations pour un habitat modulable, le JT a cherché à apporter un peu d'air à tous les étages.



Jt

NE PLUS ÊTRE À

Quelque 2,7 millions de ménages français vivent dans un logement trop petit, ne correspondant pas à leurs besoins. Soit 8,5 % des familles. Un chiffre avancé par la dernière enquête de l'Insee, datant de 2013. On parle alors de surpeuplement. L'institut statistique considère l'occupation du logement comme normale si l'on y trouve une pièce de séjour pour le ménage, une chambre pour chaque couple, une pour les célibataires de plus de 19 ans, une pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, et sinon, une par enfant. « S'il manque une pièce, la famille est en situation de surpeuplement et ne dispose plus de conditions

de vie correctes », explique Sylvie Chamvoux, directrice de la Fondation Abbé Pierre en Occitanie. L'organisme vient d'ailleurs de publier son 23^e rapport sur l'état du mal-logement en France dans lequel elle rappelle que le surpeuplement reste une dimension du mal-logement.

« Cette notion qui avait disparu refait surface aujourd'hui, notamment parce que le temps où les membres d'une même famille vivaient ensemble est révolu. Désormais, chacun veut son chez-soi », commente

Sylvie Chamvoux. Mais le marché du logement est tendu et les loyers élevés, ce qui ne leur permet pas de prétendre à une habitation cor-

respondant à leurs besoins. Ainsi, sur les 8,6 millions de personnes actuellement en situation de surpeuplement, « 934 000 le sont de manière accentuée. Cette hausse de 17,2 % depuis 2006 s'explique par un différentiel toujours plus

important entre les ressources des ménages et les prix de l'immobilier », note la directrice de la fondation.

Et sur ce point, tout le monde est concerné, du locataire de logement

« Le phénomène s'accroît et atteint des couches sociales jusqu'à présent épargnées »



© FAP - Rapport annuel 2018

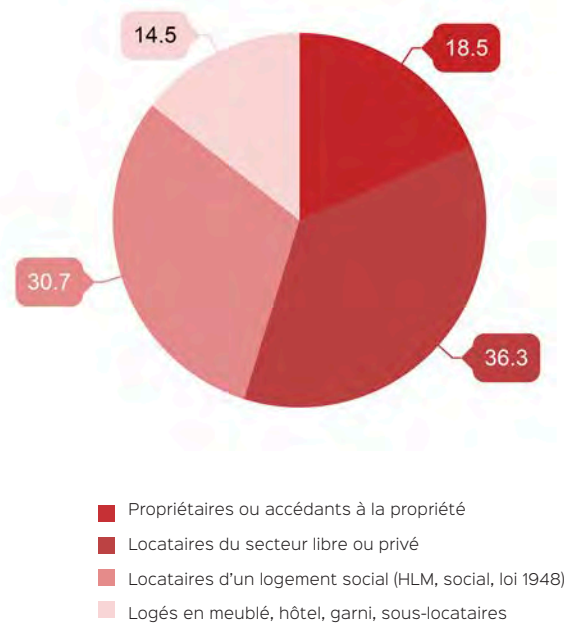
L'ÉTROIT sous son toit

social au propriétaire d'une maison privée. « Bien sûr, les populations les plus touchées par le surpeuplement restent les familles monoparentales, les ménages recomposés, devant les jeunes de moins de 30 ans, et les immigrés qui occupent le parc HLM », relève Sylvie Chamvoux. Depuis dix ans, les classes moyennes sont elles aussi concernées, selon le rapport de la Fondation Abbé Pierre, soit 940 000 personnes louant un logement dans le secteur libre ou privé. Et le surpeuplement a également franchi le seuil des propriétaires. « Il s'agit de couples ayant acquis un logement et qui n'ont pas eu les moyens d'en changer quand les enfants sont arrivés, ou qui ne parviennent pas à revendre leur bien », précise la directrice régionale de la

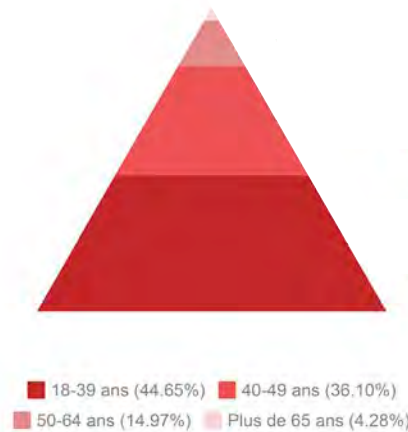
fondation. Une situation qui s'applique à 465 720 ménages, dont 30 060 sont en surpeuplement accentué. « Non seulement le phénomène s'amplifie, mais en plus, il atteint des couches sociales jusqu'à présent épargnées », termine Sylvie Chamvoux. Un constat alarmant, dont l'organisme regrette la tolérance. Tantôt minimisé, tantôt perçu comme inéluctable, le surpeuplement est parfois présenté comme un choix du ménage, voire comme une solution pour répondre à des difficultés de logement.

Séverine Sarrat ✍

MÉNAGES FRANÇAIS EN SURPEUPLEMENT



UN PHÉNOMÈNE QUI TOUCHE ESSENTIELLEMENT LES JEUNES



Jt



LIBRES échanges

TROC. Pour lutter contre le surpeuplement des logements, une solution pourtant vieille comme le monde est en train d'émerger : l'échange. Tandis que de plus en plus de bailleurs sociaux encouragent cette pratique via des bourses aux logements en ligne, une start-up a mis au point un logiciel permettant à ces derniers de gérer leur parc de manière plus efficace.

Jt

Pour sortir d'une situation de surpeuplement, il suffit parfois de connaître ses voisins. C'est ce qui est arrivé à Sonia et Younes, alors qu'ils avaient effectué une demande de mutation depuis plus d'un an :

« Nous avons besoin d'une pièce en plus pour que nos deux enfants aient chacun leur chambre. Et en discutant avec notre voisine de l'étage du dessus, nous nous sommes rendus compte qu'elle avait peur que sa retraite ne lui permette pas de continuer à payer le loyer de son appartement, trop grand pour elle », raconte Sonia. Les locataires décident alors d'aller ensemble proposer l'échange de logements à l'office HLM qui gère leur immeuble. Une transaction qui a fini par voir le jour après six mois d'attente.

Pour que cette pratique d'échange de logements sorte du simple cadre de la débrouille entre voisins et permette de véritablement fluidifier un parc social où la mobilité est encore trop faible, plusieurs bailleurs sociaux ont mis en place des bourses aux logements. Dans l'agglomération, Toulouse Métropole Habitat et Colomiers Habitat ont notamment adopté ce dispositif. « Le but est que les locataires puissent devenir acteurs de leur mobilité. Via une plateforme en ligne, ils déposent leur annonce, décrivent leur logement, expriment leurs souhaits et rentrent directement en contact entre eux. Le bailleur n'intervient qu'une fois que les locataires se sont accordés pour mettre en place le processus classique », détaille Florence Tastet, secrétaire générale d'Habitat Réuni, organisme qui re-

groupe une vingtaine de bailleurs en France. « Colomiers Habitat est le premier membre de notre fédération à vraiment utiliser cette plateforme, que nous avons récemment mis à leur disposition. Une centaine d'annonces y ont été déposées et quatre échanges de logements ont pu être effectués. Pour l'instant, c'est un outil à petite échelle mais tout le monde y trouve son compte », poursuit Florence Tastet, espérant

« Le but est que les locataires puissent devenir acteurs de leur mobilité »

qu'avec le temps, la capacité d'Habitat Réuni à proposer des annonces partout en France et provenant de différents offices HLM permettra de développer le phénomène.

Si les bailleurs sociaux commencent à imaginer les outils numériques comme des moyens d'endiguer le surpeuplement des logements, la start-up Lokalok leur a emboîté le pas depuis 2014. Le site permet à la fois aux locataires du parc privé de trouver

eux-mêmes les futurs occupants de leur habitat afin de réduire leur préavis et à ceux du parc social de proposer un échange de logements sur l'ensemble du territoire. Un système d'algorithmes permettant en plus de faire coïncider les profils enregistrés. « Sur les 1,7 million de demandes de logements sociaux, un tiers provient de personnes déjà hébergées par ce biais. Or, que ce soit en raison du départ des enfants, de logements devenus trop durs à entretenir ou de retraites qui s'amenuisent, les personnes souhaitant trouver un logement mieux adapté sont plus nombreuses qu'on ne le pense », assure Larbi Hamouchi, cofondateur de Lokalok. Si la start-up compte déjà plus de 300 mises en relation, difficile de connaître le nombre final d'échanges. Car il se peut, malgré l'accord des locataires, que leurs bailleurs respectifs refusent la transaction. « C'est une situation très frustrante, mais la future loi Élan sur le logement devrait lever cette problématique en favorisant les échanges interbailleurs », précise Larbi Hamouchi.





© anaf

LA TÊTE D'AMPOULE

UN PARC HLM à rationaliser

TÉTRIS. Réduire la sous-occupation des parcs HLM, une piste évoquée par le gouvernement pour lutter contre le surpeuplement. Mais cela ne peut pas se faire au détriment des bénéficiaires, selon Sabine Veniel-Le Navenne, directrice de l'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées.

Un couple dans un T4 ou une famille avec trois enfants dans un T2, des situations que les bailleurs sociaux tentent de réduire dans un parc HLM en tension, où les demandes affluent et l'offre sature. Afin de rationaliser l'ensemble et, entre autres, éviter le surpeuplement, Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, rappelait la volonté du gouvernement de «faciliter la mobilité» des bénéficiaires de logements HLM, lors du 78^e congrès de l'Union sociale pour l'habitat, la fédération des bailleurs sociaux, en septembre dernier.

Pour cela, les bailleurs sociaux ont recours à la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (Molle). Celle-ci leur permet de proposer un relogement dans leur parc à des ménages dont l'habitation est trop grande au regard de leurs besoins. Désormais, et depuis 2016, cette sous-occupation concerne tout logement comptant un nombre de pièces habitables (hormis la cuisine) supérieur d'un au nombre d'occupants. « Cette mobilité permet de libérer des logements plus grands pour accueillir les familles nombreuses et ainsi éviter que des couples s'étant installés dans un T2 soit contraints d'y rester, même après l'agrandissement de leur famille », explique Sabine Veniel-Le Navenne, directrice de l'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées, précisant que « les plus de 65 ans, les personnes handicapées ou les ménages ayant une personne handicapée à charge, et les logements situés dans les quartiers prioritaires ne sont pas concernés ».

La plupart du temps, comme elle le souligne, les locataires cherchent eux-mêmes à changer de logement. À l'échelle nationale, le tiers des demandes de logements sociaux émanent d'ailleurs de personnes résidant déjà dans le parc HLM. « Soit parce que les charges sont trop importantes et le logement trop grand, soit à l'inverse, parce que le ménage s'est agrandi et que l'espace est devenu trop exigü. » Mais lorsque le bailleur social repère une location en sous-occupation et que le résident n'est pas disposé à la quitter, les négociations commencent. « Il n'est pas question d'expulser un locataire. Nous discutons avec lui, lui proposons quelque chose de plus adapté et de moins onéreux. Généralement, cela suffit », constate Sabine Veniel-Le Navenne.

Le principal écueil reste l'offre de relogement car il n'est pas toujours possible d'en trouver une. « Historiquement, de nombreux T3 et T4 ont été construits durant les Trente Glorieuses, puis des T2 et T3 dans les années 1990. Ainsi, le parc se constitue essentiellement de T2, T3 et T4. Nous manquons de T1, T1 bis et de grandes surfaces », énumère la directrice régionale de l'Union sociale pour l'habitat. Et de préciser que « plus l'offre sera variée et plus l'on pourra fluidifier le parcours résidentiel », et donc réduire la sous-occupation. Une gestion qu'elle conditionne à une politique publique volontariste.

Séverine Sarrat ✍

ABINE VENIEL- LE NAVENNE

> Docteur en urbanisme et aménagement, diplômée de Paris IV-Sorbonne, elle est directrice de l'Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées depuis 2002.



En attendant les réformes, la jeune société a décidé d'aller encore plus loin dans son action pour la mobilité résidentielle. Lokalok a en effet développé Attrimob, un outil à destination des gestionnaires de parcs HLM pour anticiper les attributions et faire correspondre de manière la plus optimale possible l'offre et la demande. « C'est un logiciel qui permet d'analyser l'ensemble des demandes de locataires au sein d'un orga-

nisme et ainsi identifier les cas de sur et de sous-occupation des logements. Grâce à des algorithmes prédictifs, ils peuvent pratiquer ce que l'on appelle la mutation en cascade. Quand un logement devient vacant, il est possible de savoir immédiatement quels locataires peuvent l'occuper, de même pour celui alors libéré, etc. »,

poursuit l'entrepreneur. Ce logiciel est actuellement expérimenté par deux importants bailleurs sociaux à Toulouse et les premiers retours s'avèrent très concluants. Un outil de plus à disposition des acteurs du logement social pour fluidifier la mobilité, misant, qui plus est, sur des critères totalement transparents.

« Attrimob permet d'identifier les cas de sur et de sous-occupation des logements »

Nicolas Mathé ✍

Jt



BOIS & CIE

mise sur l'habitat modulaire

Depuis plusieurs années, l'association toulousaine Bois & Cie porte un projet novateur d'habitat démontable en bois de récupération. Avec Toits & Cie, elle entend en effet lutter contre le surpeuplement des logements. «L'idée est de proposer à des organismes ou à des collectivités nos chalets modulables pouvant être installés temporairement sur des terrains en attente de construction ou pour compléter un parc social existant», explique Chloé Vienot, directrice de Bois & Cie. En outre, l'association a aussi développé une offre commerciale à destination des particuliers qui peut ainsi augmenter la surface de leur logement grâce aux chalets Minim-Home et Optim-Home. Ces maisons en bois de 20 et 35 m² représentent des solutions à la fois simples d'installation (pas besoin de fondations) et efficaces énergétiquement. «Nous travaillons sur une quatrième version des chalets qui rendra encore plus facile leur construction tout en



intégrant la réglementation thermique 2020», ajoute Chloé Vienot. Après avoir monté un prototype chez un particulier dans les Alpes, l'équipe de Bois & Cie vient de livrer sa deuxième Minim-Home à Toulouse. Achetée par la municipalité, la maison alternative accueillera bientôt un jeune couple par le biais du bailleur social Union Cépière Robert Monnier. L'association qui combine dans ses activités les problématiques de l'insertion par l'emploi et par le logement est bien décidée à augmenter la cadence dans les années futures. Elle prévoit de porter sa capacité de production à 10 maisons l'année prochaine, et 50 en 2022.

Nicolas Mathé ✍

www.bois-et-cie.asso.fr 🔗

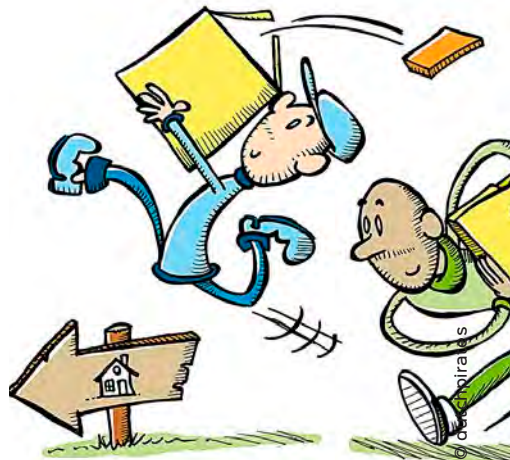
Jt



CHANGER de logement

La demande de mutation de logement social se fait assez simplement sur Internet. En moins d'un mois, vous recevrez par courrier un numéro d'enregistrement qui vous permettra de remplir un formulaire "d'étude de recevabilité" à retourner par mail. N'oubliez pas les pièces à joindre. La réponse est rendue en moins de six semaines. Si celle-ci est positive, des logements vous seront proposés, «dans la limite des places disponibles». Le surpeuplement est un critère de priorité.

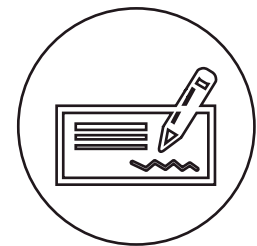
🔗 demande-logement-social.gouv.fr



UNE AIDE pour l'agrandissement

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) accompagne les foyers modestes surpeuplés dans l'agrandissement de leur logement. Pour obtenir une subvention de l'organisme, plusieurs conditions sont nécessaires : niveau de ressources, ampleur des travaux, composition du ménage, etc. L'habitation doit avoir plus de 15 ans et le demandeur s'engage à y demeurer 6 ans après les travaux. Le plafond de l'aide est fixé à 50 000 euros hors taxes.

🔗 service-public.fr



Bail PAS CHER

Le bail réel solidaire, proposé par l'Organisme foncier solidaire, reste une solution pour acheter un bien immobilier assez grand pour toute la famille sans trop dépenser. Il permet d'extraire le prix du terrain du prix de vente du logement et de bénéficier des droits d'un propriétaire tout en demeurant locataire. Ces derniers sont acquis par les ménages modestes pour une location de longue durée, entre 18 et 99 ans. L'accession à la propriété est bien sûr accordée sous conditions de ressources.

🔗 anil.org





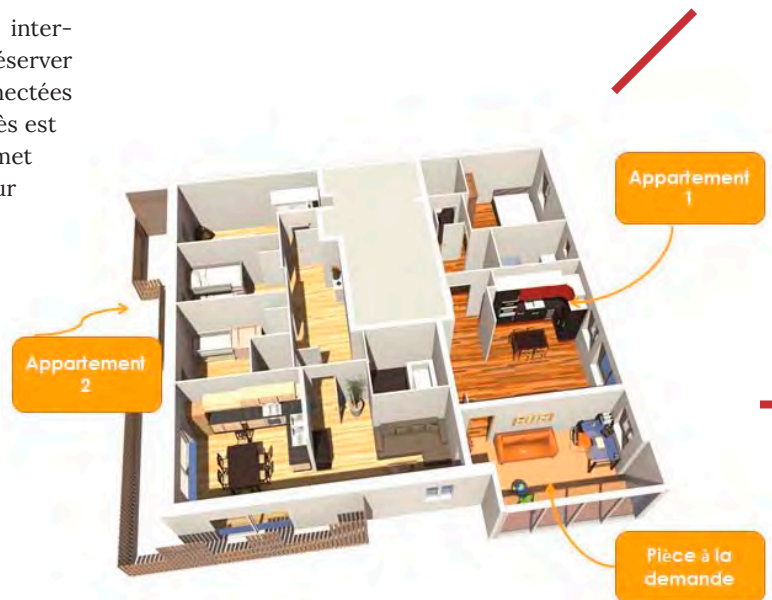
VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

UNE PIÈCE PARTAGÉE à la demande

Depuis un an, du côté de Rennes, deux familles résidentes d'un immeuble social expérimentent une nouvelle forme d'habitat. Une pièce située entre leurs deux appartements mitoyens, qu'ils peuvent soit privatiser, soit mettre en commun, leur permet en effet d'agrandir leur logement à la demande. Ce projet est la concrétisation de trois années de travaux initiés par la chaire Habitat intelligent et innovation de la Fondation Rennes 1. « Ces recherches répondent à l'évolution de la société et aux grands enjeux de l'habitat du futur, telles que la pénurie de ressources (foncières, énergétiques...) ou les difficultés financières croissantes des ménages. Nous avons d'abord simulé les aspects techniques grâce à une plateforme de réalité augmentée, puis le bailleur social Neotoa, partenaire du projet, a proposé de le mettre en application dans l'un de ses programmes », explique Sophie

Langouët-Prigent, vice-présidente de la Fondation Rennes 1.

Grâce à un système domotique innovant, un interrupteur offre la possibilité aux familles de réserver la pièce instantanément. Des ampoules connectées au-dessus de la porte signalent alors que l'accès est condamné pour le voisin. Un autre bouton permet de la libérer en la quittant. Un concept basé sur le lien social qui s'inscrit aussi dans l'économie de partage, puisque le loyer de cette pièce est réparti entre les voisins au prorata d'utilisation. Ces 12 m² supplémentaires peuvent par exemple servir de bureau le jour pour un appartement et de chambre à coucher le soir pour le voisin. « Une pièce en plus quand on en a envie ou besoin, cela répond à beaucoup de problématiques actuelles. Le projet est suivi avec des bilans réguliers par une équipe pluridisciplinaire et le côté technique va être amélioré. Pour l'instant, on est encore en phase d'expérimentation mais beaucoup d'acteurs se montrent déjà très intéressés pour développer le concept », se réjouit Sophie Langouët-Prigent.



Nicolas Mathé ✍

Jt





DU 7 AU 14 AVRIL



Dacia Sandero
à partir de
3€ par jour⁽¹⁾
soit 90 € par mois sans apport - en LLD

avec
5 ans
d'entretien
OFFERTS⁽²⁾

Tout. Simplement.

MODÈLE PRÉSENTÉ : DACIA SANDERO SÉRIE LIMITÉE ADVANCE TCe 90 EN LLD À 5,80€/JOUR, SOIT 174€/MOIS, SANS APPORT⁽³⁾, AVEC 5 ANS D'ENTRETIEN OFFERTS⁽²⁾.

(1) Exemple de Location Longue Durée (LLD) pour Dacia Sandero SCe 75, finition Sandero, incluant 5 ans d'entretien. 61 loyers de 90€ TTC quel que soit le nombre de jours par mois (soit 3€ TTC par jour pour un mois de 30 jours). (2) Location Longue Durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 560 956 000 € - 14 avenue du Pavé-Neuf 93160 Noisy-Le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valables du 1^{er} au 30 avril 2018 pour toute commande d'une Dacia Sandero neuve. (3) Pack Entretien Dacia offert dans le loyer sur 61 mois - 60 000 km (au 1^{er} des deux termes atteint). Voir détail de l'offre Pack Entretien en points de vente et sur dacia.fr. Le Pack Entretien peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau Dacia participant. (4) Au 1^{er} des deux termes atteint. **Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,5/6,5. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 90/117. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.**



www.dacia.fr

LA SEMAINE EN BREF

88

La grève des cheminots de la SNCF, débutée le 3 avril, a fait exploser le recours au covoiturage. Ainsi, l'application Karos, qui permet de covoiturer sur de courts trajets domicile-travail, a enregistré 88 % d'inscriptions supplémentaires au cours de la semaine. Les itinéraires les plus demandés sont Muret-Toulouse, Montauban-Toulouse et les allers-retours vers l'aéroport de Blagnac.

Don du SANG

L'Établissement français du sang (EFS) demande aux citoyens de se mobiliser massivement au cours des quatre prochaines semaines. À l'approche des congés et des multiples ponts du mois de mai, la collecte risque d'être fortement ralentie. L'EFS a besoin de 100 000 poches en réserve début mai, alors qu'il en compte aujourd'hui moins de 75 000.



Le retour DES EXPULSIONS

Le 29 mars, Médecins du monde a organisé un rassemblement sur le square Charles de Gaulle pour dénoncer la fin de la trêve hivernale, deux jours plus tard. L'association redoute qu'une cinquantaine d'hommes isolés soient remis à la rue.



Toulouse, LA VILLE QUI ENTREPREND

Selon une enquête de "L'Express" sur les 100 agglomérations de province les plus peuplées, Toulouse est, cette année encore, la ville la plus propice à l'entrepreneuriat. Cette étude se base notamment sur le nombre de créations de sociétés, d'entreprises high-tech ou d'offres de formations universitaires. Nantes et Bordeaux suivent de près la Ville rose.

118

Le 30 mars, le conseil municipal de Toulouse a voté le versement de 1,77 million d'euros de subventions aux 118 associations et 184 actions impliquées dans le Contrat de ville. Le cadre de vie, la cohésion sociale et le développement économique sont les trois piliers de ce contrat signé avec la mairie, dont la durée s'étend de 2015 à 2020. Il doit « contribuer à lutter contre les discriminations, renforcer l'égalité femme-homme et mieux prendre en compte la jeunesse des quartiers prioritaires ».

30 AGENDA

> 8 AVRIL À 8 H
L'association Odyssea organise une course à la Prairie des filtres, pour collecter des fonds afin de soutenir la recherche contre le cancer du sein, première cause de mortalité chez la femme entre 35 et 55 ans. L'objectif, cette année, est de réunir 2 500 coureurs et de rassembler 15 000 €.

> 7 AVRIL DE 9H30 À 12H
La Métropole fait appel aux Toulousains pour un grand nettoyage de printemps des berges du Canal du Midi sur sept secteurs : Canal latéral, Canal de Brienne, Bassin des filtres, écluse du Béarnais, Saint-Aubin, Monplaisir et Pont des demoiselles.

Jean-Luc MOUDENC

Le maire de Toulouse a présenté jeudi dernier le bilan de l'agence d'attractivité de Toulouse Métropole pour l'année 2017. Né en février 2016 de la fusion de l'office du tourisme, de l'agence de développement économique Invest In Toulouse et de la société d'économie mixte So Toulouse, l'organisme a notamment permis l'installation de 16 entreprises l'an passé et la création de 335 emplois.



Revenu UNIVERSEL

Patrick Pignard, vice-président du Conseil départemental de Haute-Garonne, en charge de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire, a lancé, jeudi 29 mars, une concertation citoyenne sur le revenu universel. Une enquête est menée dans 13 départements, dont les résultats seront présentés lors d'un colloque à Bordeaux le 7 juin prochain.



GRAND ANGLE

L'AÉRONAUTIQUE, TALON D'ACHILLE
de la région toulousaine ?

AERODEPENDANCE. Une nouvelle étude de l'Insee, dévoilée le 30 mars dernier, confirme la filière aéronautique et spatiale dans son rôle de poumon économique de la grande région Sud-Ouest et de la région toulousaine en particulier. Une dépendance qui pourrait s'avérer inquiétante à court terme.

Depuis des années, les analyses se suivent et se ressemblent. « La filière aéronautique et spatiale est un moteur économique majeur des deux régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie : elle rassemble 1 900 entreprises qui emploient 146 000 salariés fin 2016 », soit un emploi industriel sur cinq, indique ainsi l'Insee dans une nouvelle étude menée en partenariat avec le pôle de compétitivité Aerospace Valley. L'Occitanie seule regroupe deux tiers de ces salariés dans 1100 entreprises et 59% des effectifs de la filière sont même concentrés dans la zone d'emploi de Toulouse, précise l'étude. Et l'emploi dans le secteur d'activité continue d'évoluer dans le bon sens : +2,3% entre 2015 et 2016. Aucune ombre à l'horizon, donc. Mais jusqu'à quand ?

« L'histoire a montré que les régions qui ont cultivé à ce point une telle dépendance vis-à-vis d'une seule économie ont connu d'importants déboires. En Lorraine, personne n'avait envisagé la crise de la sidérurgie, et pourtant... », rappelle Gabriel Colletis, économiste au Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et

« Des activités transversales, qui ne souffrent d'aucune dépendance sectorielle, doivent être soutenues et développées »



les systèmes sociaux (Lereps). À contre-pied des nombreux observateurs qui considèrent toujours l'aéronautique comme un secteur d'avenir, l'expert toulousain estime que la filière est peut-être en train de vivre sa dernière décennie florissante. « Il n'est plus nécessaire de montrer que l'A380, programme emblématique d'Airbus, a été un pari commercial extrêmement dangereux. Sans la commande d'Emirates (36 superjumbos, dont 20 fermes et 16 en option, ndlr), les chaînes

d'assemblage auraient sans doute dû être arrêtées », rappelle-t-il. Et si le succès de la famille A320 – mais aussi A350 – permet encore de remplir le carnet de commandes de l'avionneur, Gabriel Colletis n'est guère plus optimiste. « Sur des trajets intraeuropéens, il est fort possible que le train soit davantage la solution d'avenir, tant pour des raisons de consommation que de pollution. » D'autant qu'Airbus a pris selon lui beaucoup de retard dans le développement de l'avion plus électrique. « Et je ne suis pas certain que dans la région, nous ayons les compétences requises pour relever ce défi technologique. »

D'ici dix ans, l'aérodépendance de la région pourrait donc bien montrer ses limites. Pour Gabriel Colletis, il est plus que temps de diversifier davantage l'économie du territoire. L'idée n'est pas de partir de zéro, mais de s'appuyer sur des savoir-faire déjà existants, qui ont d'ailleurs pu initialement être développés pour l'aéronautique. « À Toulouse, nous avons une entreprise comme Thales, spécialiste des systèmes embarqués, qui collabore énormément avec Airbus mais a aussi la capacité de travailler pour l'automobile, le ferroviaire, ou encore le transport maritime. C'est ce genre d'activité transversale, qui ne souffre d'aucune dépendance sectorielle, qui doit aujourd'hui être soutenue et développée. » Autres savoir-faire à fort potentiel déjà présents sur le territoire : le numérique ou les biotechnologies. Des filières stratégiques qui ont d'ores et déjà été identifiées par le Conseil régional. Reste désormais à mettre les moyens nécessaires pour transformer ce potentiel en activités et retombées économiques pour le territoire.

Grégoire Souchay ✍

À LA LOUPE

RECYCLIVRES,
la deuxième vie des bouquins

SOLIDARITÉ. L'antenne locale de l'entreprise d'utilité sociale Recyclivres souffle sa première bougie. Elle a déjà permis de donner une seconde chance à plus de 125 000 livres, soit en leur trouvant un nouveau lecteur, soit en recyclant leur matière première.

Depuis près d'un an, grâce à Recyclivres, les vieux ouvrages ne crouissent plus sur les étagères des Toulousains. L'antenne locale de l'entreprise solidaire d'utilité sociale tourne à plein régime. Entre octobre 2017 et le mois de mars, la société a en effet donné une seconde vie à 125 700 livres usagés. « Nous faisons une fois par semaine la tournée des particuliers et associations qui ont au moins 50 livres, CD ou DVD dont ils souhaitent se débarrasser. Puis, nous les trions : ceux qui sont en bon état sont revendus au prix du marché du livre d'occasion sur notre site, et les autres donnés à des associations ou envoyés au recyclage », explique Fabien Estivals, responsable de Recyclivres Toulouse.

10% des bénéfices du site recyclivres.com sont redistribués à des associations. Ainsi, 4 960 euros ont déjà été reversés par Recyclivres Toulouse à des organisations locales en faveur de la culture ou de l'environnement. Lire et faire Lire 31 a par exemple bénéficié de l'argent issu de la vente des 60 000 livres donnés par des particuliers, et les sommes tirées des ventes des ouvrages fournis par des associations sont allées à Emmaüs Agir, à la Glanerie ou encore la RemiXerie. Enfin, 31 tonnes de papier ont également été recyclées. « Les particuliers peuvent déposer les livres, CD ou DVD dont ils ne servent plus chez nos partenaires ressourceries ou bibliothèques. Par ailleurs, d'ici fin 2018, nous devrions passer à deux tournées de ramassage à domicile par semaine », ajoute Fabien Estivals. Cette année, le montant reversé aux associations devrait ainsi être multiplié par deux, voire même par trois.

recyclivres.com ✍

Fleur Olagnier ✍

ET MAINTENANT

Les conciliateurs de justice : UNE ALTERNATIVE À LA JUSTICE CIVILE ?

À L'AMIABLE. Ils fêtent cette année leurs quarante ans d'existence et constituent un pan important de la nouvelle réforme de la justice. Pourtant, les conciliateurs de justice restent encore largement méconnus du grand public. Zoom sur cette fonction pas comme les autres.

Le locataire du dessus fait régulièrement trop de bruit ? Votre perceuse a malencontreusement fait irruption au milieu du salon de votre voisin en colère ? Et si vous faisiez appel aux conciliateurs de justice ? Bénévoles disposant d'au moins trois ans d'expérience juridique nommés par le premier président de la cour d'Appel, les conciliateurs fêtent cette année leurs quarante ans d'existence. Leur tâche : résoudre tous ces petits conflits, relevant du droit civil, pour tenter de trouver une solution sans avoir besoin d'aller devant le juge. « Nous ne rendons pas la justice », répète Claude Brugel, président de l'association des conciliateurs de justice de la cour d'Appel de Toulouse. Ces derniers permettent avant tout d'ouvrir un espace de dialogue entre deux personnes qui ne s'entendent pas. « On essaie d'organiser le débat pour aboutir à un accord à l'amiable », explique-t-il. La moitié des dossiers concernent des conflits entre individus – notamment immobiliers – mais aussi le droit de la consommation pour 20% des cas, qu'il s'agisse de la fourniture d'énergie, des travaux mal réalisés ou de vente par Internet. « Des petits litiges, mais qui peuvent rapidement devenir onéreux », soutient Claude Brugel. Sa dernière affaire : « Un locataire qui contestait le montant des



charges récupérables par son bailleur. » La solution a été trouvée en moins d'un mois.

Si cela ressemble à une médiation, les deux formules diffèrent : la médiation, exercée par une entreprise privée, est payante et a surtout un cadre et une durée limités définis dès le début par les deux parties. La conciliation, elle, est plus facile, gratuite, pratiquée par des volontaires et débute sur simple prise de rendez-vous d'une

« Simple et gratuite, la procédure peut prendre moins d'un mois »

des parties par téléphone ou via le site dédié. Ensuite, à l'issue des premiers contacts, le conciliateur organise une rencontre entre les parties : « La confrontation directe permet souvent de se dire des choses inédites », affirme-t-il. En 2017, chacun des 61 conciliateurs de justice rattachés à la cour d'Appel de Toulouse a mené en moyenne 53 dossiers à leur terme. Le taux de réussite d'une conciliation est aujourd'hui de 54%. Principale limite : la bonne volonté des parties prenantes qui peuvent à tout moment stopper le processus. « On a toujours cette culture en France, où l'on aime que le juge tranche, mais est-ce bien nécessaire de mobiliser les moyens de la justice pour de petites affaires ? », interro-

ge Claude Brugel. En France, ce mode de règlement reste toutefois restreint et ne concerne ni le droit de la famille (garde d'enfant, divorce), ni les conflits avec l'administration, ni bien sûr les crimes et délits. La loi de modernisation de la justice de 2016 fait un premier pas vers ce système plus contractuel en rendant irrecevables les saisies du juge pour les litiges inférieurs à 4000€ qui n'ont pas fait l'objet d'une conciliation. Reste maintenant à trouver de nouveaux bénévoles expérimentés, disponibles une demi-journée par semaine en moyenne et pour rendre plus simple la vie quotidienne dans sa ville.

Grégoire Souchay ✍

ÇA BOUGE !



ITINÉRAIRE-BIS, café utile

COLLECTIVISME. À la fois bar-restaurant, lieu de création artistique et espace d'éducation populaire, le café culturel et politique Itinéraire-Bis vient d'ouvrir à Toulouse, quartier Marengo.

« Itinéraire-Bis, c'est l'idée qu'il y a un chemin différent du capitalisme. C'est même le contre-pied de ce système économique. Plutôt que la recherche de l'accumulation du capital, nous tentons d'être utiles socialement et écologiquement », assurent ses cofondateurs Romain Jammes et Antoine Letron.

Espace de restauration proposant « des produits de l'agriculture paysanne locale », Itinéraire-Bis organisera ainsi des cycles de débats et abritera une librairie politique à terme. « Ce lieu a vocation à être une arme de lutte contre le capitalisme et à transmettre une autre culture que celle de la consommation et du productivisme », pré-

cisent les associés. D'ailleurs, des activités artistiques seront programmées : pièces de théâtre, concerts, mais aussi spectacles vivants participatifs avec des slams, des karaokés acoustiques... « L'idée, c'est d'inciter à ne plus être seulement dans une posture passive vis-à-vis de la production culturelle, mais d'en être également acteurs », explique le duo.

Fidèles à leurs valeurs, les deux cofondateurs d'Itinéraire-Bis n'ambitionnent pas de s'enrichir avec leur projet, puisqu'il est non lucratif et collectif. « Le café appartient aux plus de 300 financeurs qui décident démocratiquement de ce qu'on fait. De nombreux bénévoles ont fait les travaux, définissent la programmation et font tourner le lieu. Quelle que soit la contribution, une personne égale une voix. » Égalité, humanité et utilité !

Océane Redon ✍

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Hugo BACCI

Un barbier passionné

Deux fois par mois, des coupes de cheveux sont offertes aux sans-abris de Toulouse. Organisée dans les locaux du Droit au logement 31, cette idée émane d'un jeune coiffeur-barbier, Hugo Bacci.

✍ Pauline Vilchez



DÉCOUVERTE. Toulousain, Hugo Bacci est né et a grandi dans la Ville rose. Alors qu'il abandonne la fac d'histoire et son désir de journalisme, il déniche une vidéo sur des barbiers américains. «J'ai réalisé que leur culture me plaisait : tatouages, voitures, skates, rock'n roll ...» Son goût pour les coupes rétro des années 1950 et l'ambiance punk et hardcore dans laquelle il baigne conforte le jeune à casquette et au look de skater, «dans l'envie de devenir barbier».

TRANSMISSION. Motivé par ce nouveau métier, Hugo Bacci se renseigne auprès des professionnels exerçant à Toulouse. «Mais tous me décourageaient. Les coiffeurs-barbiers me disaient que le métier était mort», du fait notamment de l'arrivée du rasoir Bic dans les années 1970-1980. C'est dans un salon situé dans un bloc HLM d'Empalot qu'il rencontre un homme qui lui fait découvrir les techniques de rasage : «Il m'a montré qu'au-delà du métier, être barbier pouvait devenir une passion.» Ce moment de partage qui n'a duré qu'une heure, Hugo Bacci l'assure : il s'en souviendra toute sa vie.

INDÉPENDANT. Après son apprentissage, le Toulousain se retrouve sans emploi : «Je ne voulais pas travailler dans un salon qui ne me correspondait pas.» Sur les conseils de sa compagne, il devient micro-entrepreneur. «J'étais déjà passé devant l'établissement Blessed Garden. Ils souhaitaient faire un salon de tatouage avec un box de barbier et suite à un désistement, on a décidé de travailler ensemble», explique-t-il. Indépendant, Hugo Bacci ne loue que les locaux. «Ça me permet de travailler ailleurs quand je le souhaite», explique-t-il.

DON. C'est une vidéo d'un groupe de Canadiens coiffant gratuitement des sans-abris qui lui donne envie «de consacrer un peu de [son] temps pour eux». Il contacte l'association Droit au logement 31 pour concrétiser son idée. «Cette fois encore, tout s'est enchaîné très vite», précise-t-il. Un appel aux dons matériels a permis de récupérer des serviettes et des peignoirs amochés, non utilisés dans les salons. «La première session de coupe gratuite a débuté en mars, et il y en aura deux par mois», conclut-il.

TOP WEB



🐦 @jlmoudenc / 30-03 : «#Toulouse fait partie des 24 territoires sélectionnés pour recevoir le soutien de l'Etat pour la mise en oeuvre du plan «#Logement d'abord», démarche qui vise à trouver des solutions de logements solidaires pour les publics les plus précaires #LogementDabord»

🐦 @izahardy / 30-03 : «La droite municipale décomplexée précise «Nous l'assumons, la tour Occitanie sera un bâtiment exceptionnel et de ce fait ne doit pas accueillir de logement social» ! #dehorsles-pauvres»

🐦 @EELVToulouse / 30-03 : «Attribution des logements sociaux : @RegisGodec demande ce qu'est devenue la délibération de 2012 où les critères mettant en place transparence et pondération ont été énoncés. A-t-elle été maintenue ? #CMToulouse»

📍 CCI Toulouse Haute-Garonne / 04-04 : «3.000 participants, plus de 40 pays représentés et 350 exposants : le Toulouse Space Show se tiendra dans la ville rose du 26 au 28 juin ! La Chine sera le pays invité d'honneur de cette nouvelle édition.»

📍 Ville de Toulouse / 03-04 : «Le chantier des Allées Jean-Jaurès bat son plein. D'ici fin 2019, cet axe

de 600m sera métamorphosé en lieu de vie : Au centre, une promenade piétonne large de 17m, agrémentée de verdure. Sur les côtés : des trottoirs élargis pouvant accueillir des terrasses D'ici décembre 2018, un 2nd parking sous-terrain de 400 places ouvrira en haut des allées.»

📍 DAL Toulouse31 / 30-03 : «[MANIF] Contre le projet de loi asile/immigration renforçant le racisme et les expulsions Avec les États Généraux des Migrations - Toulouse, des dizaines d'associations se mobilisent et appellent à une marche le samedi 7 avril à 14h30 au métro Jean Jaurès ! »

POINTS DE VUE

La France doit-elle RÉDUIRE LE NOMBRE DE DÉPUTÉS ET DE SÉNATEURS ?



COUPE. Le président de la République en avait fait l'un de ses promesses de campagne: outre l'introduction d'une part de proportionnelle aux élections législatives, la réforme des institutions prévoit de réduire le nombre de parlementaires. Un chiffre est même avancé : -30 %. Alors que l'exécutif est en plénières avec les deux assemblées, le JT a sollicité deux observateurs politiques toulousains pour évoquer le sujet : Jean-Michel Ducomte, professeur à Sciences Po, et François Saint-Pierre, acteur engagé du débat citoyen.

Faut-il abaisser le nombre de parlementaires ?

Jean-Michel Ducomte : L'inflation récente du nombre de parlementaires est due à l'expérimentation de la proportionnelle aux élections législatives de 1986. Il serait donc logique de revenir sous la barre des 500 élus, ne serait-ce qu'en raison du coût de fonctionnement de nos deux assemblées. Mais la question reste théorique. À quel niveau considère-t-on que le peuple est correctement représenté ? L'Allemagne compte un nombre de parlementaires similaire pour une population plus importante, et l'Italie vient de décider de réduire sa représentation nationale.

François Saint-Pierre : Les citoyens ont globalement le sentiment qu'ils ont trop de parlementaires, l'idée est donc plutôt bonne. Mais cette réforme peut aussi être perçue comme une manœuvre politicienne alors que le pays traverse une grande crise sociale. Il faut prendre du recul pour ne pas

tomber dans l'anti-parlementarisme ambiant. L'on constate qu'il est difficile de débattre de cette mesure et certaines familles politiques pourtant réticentes doivent d'ailleurs s'y résoudre.

En quoi la France a-t-elle besoin de réformer ses institutions ?

Jean-Michel Ducomte : Il est temps d'adapter le reste des institutions au changement de temporalité présidentielle qu'est le quinquennat. C'est par ailleurs l'occasion de redéfinir explicitement le rôle des parlementaires. Aujourd'hui, leurs prérogatives locales se sont réduites, ce qui les conduit à agir en assistantes sociales de luxe auprès de leurs concitoyens. En se posant clairement la question de ce qu'est un parlementaire, nous leur offrirons la possibilité de mener leur mission sereinement.

François Saint-Pierre : Cette réforme porte des enjeux majeurs mais elle risque au final de s'avérer marginale. En réduisant la représentation nationale et en introduisant une part de proportionnelle, on déplace le curseur. Les parlementaires seront davantage des législateurs, moins des représentants locaux. On abaisse donc l'influence des territoires. D'autre part, alors qu'il serait nécessaire de renforcer les moyens du Parlement, cette mesure vise aussi à aller plus vite. Au risque de cantonner l'Assemblée nationale et le Sénat à de simples chambres d'enregistrement.

Quelles alternatives à la réduction du nombre de parlementaires ou quelles mesures prioritaires devrait-on initier ?

Jean-Michel Ducomte : Cette réforme des institutions doit être abordée de manière globale: réduire les strates administratives, clarifier les lieux de pouvoir, comprendre comment peut vivre une démocratie participative et surtout définir la nature du régime : présidentiel, parlementaire, bonapartiste ? En Union européenne, la tendance est majoritairement parlementaire. Mais cela implique de renforcer effectivement le rôle du Parlement, par exemple en arrivant à une quasi-parité entre l'initiative parlementaire et l'initiative présidentielle, mais aussi en désanctuarisant les lois grâce à une simplification des questions prioritaires de constitutionnalité.

François Saint-Pierre : Il faut réformer le Parlement pour lui redonner du pouvoir, la possibilité de s'exprimer et de corriger les erreurs du gouvernement. Cela passe par davantage de moyens de contrôle des politiques publiques, notamment en matière économique en sollicitant des experts. Ce débat doit également être l'occasion de restituer clairement un rôle aux corps intermédiaires, syndicats, associations et autres organes de représentation.

Thomas Gourdin ✍

JEAN-MICHEL DUCOMTE

> Ancien avocat, professeur d'institutions à Sciences Po Toulouse. Il est par ailleurs président national de la Ligue de l'enseignement, vice-président de l'ONG Solidarité laïque, et membre du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

**FRANÇOIS SAINT-PIERRE**

> Animateur du Café Politique, association qui organise des débats citoyens à Balma, et membre du Conseil de développement (Codev) de Toulouse Métropole, l'organe chargé de faire le lien entre la société civile et la collectivité.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Les Républicains EN ORDRE DE BATAILLE ?

RETOUR. Il y a quelques semaines, le parti lançait "Macron l'addition" et "Stop 80 km/h", deux campagnes de communication pour s'opposer à la politique du gouvernement. Une manière pour les Républicains de faire entendre leur voix à nouveau.

Les Républicains sont-ils de retour sur la scène politique? En décembre dernier, le très droitier Laurent Wauquiez prenait la tête du parti... sans réussir à rassembler sa famille politique. Aujourd'hui, le temps n'est plus à la querelle. L'objectif? Être crédible dans le rôle de l'opposition à Emmanuel Macron. À Toulouse, c'est en tout cas cette idée que veulent défendre Christine Gennaro-Saint, secrétaire départementale des Républicains en Haute-Garonne et Laurence Arribagé, la présidente départementale. Avec leurs opérations "Stop 80 km/h" et "Macron l'addition", le parti attaque la politique gouvernementale sur deux fronts. La limitation de vitesse, sur les routes secondaires – la mesure sera effective le 1^{er} juillet – et la fiscalité. «*En 2018, un couple de retraités qui perçoit 1 000 euros mensuels perdra 444 euros en 2018, notamment en raison de la hausse de la CSG. Cette addition Macron, elle est payée par les classes moyennes, les retraités, les habitants des zones rurales*», lance Christine Gennaro-Saint avant de s'en prendre à la suppression de la réserve parlementaire. Une réforme adoptée en août dernier à l'Assemblée nationale, voulue par le président Macron. Et, une preuve, d'après la secrétaire départementale, de la méconnaissance du terrain par les équipes macronistes. «*Dans les zones rurales, cet argent servait à des associations, à financer des équipements informatiques*», souligne Christine Gennaro-Saint. Tacler une présidence jugée «*hors sol*», c'est la stratégie portée par le parti. Car les opérations "Stop 80 km/h" et "Macron l'addition" font avant tout office



de symbole, celui d'un chef d'État «*qui parle à la France d'en haut*», estime Laurence Arribagé. Et la patronne des Républicains haut-garonnais d'employer le terme de «*fractures territoriales*» pour critiquer la limitation de vitesse sur les routes: «*Nos départements ruraux, ce n'est pas Paris. Les pris pour cible de cette mesure sont ceux qui font beaucoup de routes, comme les commerciaux. Ce sont eux qui seront impactés*», souligne celle dont le parti aurait préféré un grand plan d'investissement pour sécuriser les routes. Des critiques qui feront de LR un opposant crédible? Laurence Arribagé veut y croire. «*Depuis qu'on a un chef, on nous entend. Laurent Wauquiez a repris le parti en main, on a enfin une voix qui porte.*»

Vanessa Vertus ✍



Pierre COHEN

Mercredi 4 avril, l'ancien maire de Toulouse a officialisé son départ du Parti socialiste. Dans son sillage, une vingtaine d'élus et de militants de la Haute-Garonne, dont Isabelle Hardy, son ancienne adjointe chargée du commerce, Vincentella de Comarmond, son ancienne adjointe à la culture, ainsi qu'Hervé Sansonetto, patron de la salle de concert Le Bikini. Pierre Cohen a rejoint en février dernier le mouvement Génération.s.

POLITIC' PORTRAIT



XAVIER SPANGHERO, entrepreneur engagé

En 2014, il était secrétaire départemental adjoint de l'UMP et faisait partie des figures montantes du parti, à l'image de Vincent Terrail-Novès. Aujourd'hui, Xavier Spanghero a quitté toute fonction au sein des Républicains mais garde un œil passionné sur les choses politiques.

«*Politiquement, je suis en veilleuse. Alors, pourquoi faire mon portrait?*», demande Xavier Spanghero. Certainement parce que, de son adhésion à l'UMP en 2007 à sa nomination comme secrétaire départemental adjoint en 2014, son ascension paraissait inéluctable. Lorsque l'on est le fils de Walter Spanghero, difficile de passer incognito. Encore plus quand on ne fait pas de langue de bois. Pourtant, après une élection présidentielle pour laquelle il avait annoncé ne pas faire campagne, Xavier Spanghero a quitté fin 2017 ses fonctions de délégué sur la 5^e circonscription de Haute-Garonne. «*Professionnellement, les choses se sont accélérées pour moi après la retraite de mon père. Et la famille s'est agrandie, ça prend du temps. Après, politiquement, je pense qu'en Haute-Garonne, on va vers une grande coalition qui se rapproche d'En Marche*», explique-t-il. Aujourd'hui, au sein d'une fédération historiquement plus centriste que la ligne nationale, il ne se sent «*ni représenté, ni écouté*» et regrette que l'équilibre entre les sensibilités ne soit pas mieux respecté, «*comme c'était le cas chez les jeunes*».

Issu d'une famille gaulliste, il se retrouve davantage dans «*une droite républicaine, souverainiste à l'échelle européenne*». S'il considère que «*Laurent Wauquiez doit prendre un peu de hauteur maintenant qu'il est président*», la situation actuelle des Républicains au niveau national lui semble «*pas si mal*» après une présidentielle et des législatives plus que difficiles. S'il se dit toujours passionné par le débat d'idées, Xavier Spanghero n'envisage pas, à bientôt 40 ans, de nouvel engagement politique pour l'instant. «*Intellectuellement, c'est parfois stimulant mais le poste de secrétaire adjoint, bénévole, est un véritable sacerdoce. Vous ne réglez pas seulement de vraies difficultés, mais j'ai beaucoup appris sur les rapports humains*», reconnaît-il. Un temps intéressé par un poste à la Région pour traiter les problèmes économiques, il avait décidé de ne pas s'engager aux côtés de Dominique Reynié «*qui n'était pas à sa place*» et n'exclut pas aujourd'hui de s'investir avec la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Pour encore défendre ses idées...

Paul Périé ✍



Jeux CONCOURS

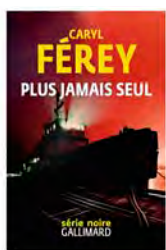
Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : redaction@lejournaltoulouse.fr
Mettre en objet :
Jeux concours
*Dans la limite
des stocks disponibles



LIVRE

"Les Retournants"

Août 1918, sur le front de la Somme, la guerre n'en finit plus de finir. Vasseur et Jansen, deux lieutenants français terrorisés par l'imminence d'une dernière grande offensive qu'on annonce terriblement meurtrière, décident de fuir le front. Les voilà déserteurs, et bientôt, pour préserver leur retraite, assassins. Mais François Delestre, un capitaine de gendarmerie est déjà sur leur piste.



LIVRE

"Plus jamais seul"

Premières vacances pour Mc Cash et sa fille, Alice. L'ex-flic borgne à l'humour grinçant en profite pour faire l'apprentissage tardif de la paternité. Pour ne rien arranger, l'ancien limier apprend le décès de son vieux pote Marco, avocat déglingué et navigateur émérite, heurté par un cargo en pleine mer. Pour Mc Cash, l'erreur de navigation est inconcevable. Mais comment concilier activités familiales et enquête à risque sur la mort brutale de son ami ?

SORTIR

"LOST IN SPACE" : une odyssée électro-symphonique



HARMONIE. Du 5 au 7 avril, le DJ américain Jeff Mills, star incontestée de la musique électronique, sera de retour à la Halle aux grains pour présenter sa nouvelle création en collaboration avec l'Orchestre national du Capitole. Véritable exploration sensorielle et musicale, "Lost In Space" est un spectacle total, sidéral et sidérant.

Réunir sur scène les 80 musiciens d'un orchestre symphonique et un DJ vedette plus habitué aux clubs branchés et aux raves party sauvages, c'était prendre le risque d'un mélange des genres hasardeux qui ne flatte ni les tympanes des amateurs de musique classique, ni ceux des adeptes de dance-floor techno. Mais "Lost in Space" est loin du vulgaire remix qui recyclerait des airs de Brahms ou Beethoven, ou de l'ajout d'une section rythmique énergique pour dynamiser une musique à papa et séduire un public de jeunes. C'est une véritable odyssée électro-symphonique où les machines de Jeff Mills, pionnier de la house américaine, tracent le cap d'une expédition dans un au-delà musical et entraînent violons, clarinettes et hautbois dans leur sillage, à grand renfort de basses lourdes et vibrantes, sur un beat étourdissant et syncopé, savamment enrobé de nappes enivrantes. « Cela fait déjà six ans que nous col-

laborons avec Jeff Mills. Ses premiers projets étaient basés sur ses tubes, mais peu à peu, il s'est éloigné de cette esthétique pour s'orienter vers l'électro contemporaine. Et ce projet va encore plus loin que les précédents ! C'est un voyage dans l'espace, à la rencontre de l'inconnu. On n'est plus du tout dans la techno, même si ça peut être très violent et rythmé par moments puis beau et calme l'instant d'après », se réjouit Christophe Mangou, chef d'orchestre et responsable du projet pédagogique de l'Orchestre national du Capitole.

Pour cette deuxième création, commandée par l'orchestre toulousain au DJ américain, Jeff Mills a fait appel au compositeur Sylvain Griotto pour les arrangements et l'écriture de la partition ainsi qu'à Yves Pépin, qui a signé la mise en scène des Jeux olympiques de Pékin. Les effets de lumière sont impressionnants et le public se retrouve embarqué, durant une heure, dans une Halle aux grains aussi vibrante et électrique qu'une capsule Soyouz s'arrachant à la gravitation terrestre. « Le but est de perdre complètement le spectateur et de lui faire vivre des phénomènes dont, aujourd'hui, au-

cun humain n'a eu l'expérience. Au cours du spectacle, le public va traverser un trou noir et assister à une collision entre deux planètes. Pour composer, Jeff Mills s'est beaucoup appuyé sur des recherches scientifiques, notamment de la Nasa », avertit Christophe Mangou, qui dirigera l'Orchestre national du Capitole pour l'occasion. « J'aime les projets d'ouverture, tout ce qui nous fait dépasser nos préjugés. Pour un musicien classique, travailler avec une boîte à rythmes et une oreillette est quelque chose d'inhabituel, qui va à l'encontre de la musicalité. Les orchestres peuvent rechigner au départ, mais au bout de quelques répétitions, on sent le groove et les têtes commencent à bouger. Le soir du concert, la rencontre est puissante. Le public de Jeff Mills envoie une énergie qu'aucun orchestre n'a jamais reçue... Et en retour, il reçoit celle de l'orchestre dans la figure. »

Nicolas Belaubre ✍

Jeff MILLS

Jeff Mills, d'abord connu sous le pseudo "The Wizard" (le sorcier), est un DJ originaire de Détroit. Considéré comme l'un des pionniers de la musique techno, il s'impose dans les raves party européenne grâce à des prestations à trois platines, qui naviguent entre house minimaliste, funk, soul et influences plus industrielles.

LÈCHE VITRINE



Le sens de la marche,
10 rue Rivals,
31000 Toulouse
05 34 33 86 79

lesensdelamarche-chaussures.blogspot.fr



Le sens de la marche, DU PLAISIR À CHAQUE PAS

DU BON PIED. Certains en ont honte, d'autres ne s'en occupent tout simplement pas. Pourtant, nos pieds sont notre socle. Avec sa boutique-concept Le sens de la marche, Isabelle Coulomb redonne ses lettres de noblesse à cette partie de notre corps qui mérite bien plus d'attention.

« Six mois avant l'ouverture de la boutique, si l'on m'avait dit que j'allais devenir marchande de chaussures, je ne l'aurais jamais cru ! », se souvient, amusée, Isabelle Coulomb. À cette époque, elle ne porte que des MBT, une marque de chaussures à la semelle incurvée qui facilite la propulsion et qui n'est pas distribuée en France. En 2010, elle contacte donc l'entreprise, impatiente de voir un magasin ouvrir à Toulouse, mais ce n'est pas au programme de l'enseigne. Elle décide alors de le faire elle-même et se lance dans l'aventure, totalement novice mais guidée par sa passion pour la marche et par l'intuition que nous sommes nombreux à avoir besoin de nous réconcilier avec nos pieds. Ça fonctionne. « En 2012, je suis allée chercher d'autres marques. J'ai essayé, testé... Être à l'affût, c'est d'ailleurs encore une grosse partie de mon travail. »

Retrouver la sensation des pieds nus ou compenser un sol trop dur avec un amorti exceptionnel, tous les modèles qu'elle propose sont pensés pour soulager les tensions, aider le mouvement...et prendre du plaisir. « Nous avons plein de capteurs sous la plante des pieds, il faut les réveiller ! », lance Isabelle Coulomb. Si cette dernière n'est pas médecin, elle travaille avec une podologue et délivre des conseils basés sur le bon sens, sur ses années de pratiques de la marche et sur les diverses formations qu'elle suit. « Ce qui m'intéresse, ce sont les questions de santé et le mouvement.

La chaussure, ce n'est qu'un élément, finalement. »

Dans sa boutique, les clients sont invités à prendre le temps. Pas nécessairement pour tester tous les modèles, mais pour réfléchir avec elle à leur pratique de la marche, à leurs besoins, et pourquoi pas pour feuilleter l'un des livres qu'elle met à leur disposition. Du magazine "Philosophie" à des essais ou récits de grands voyageurs, en passant par des city-guides toulousains, Isabelle Coulomb a pour vocation de leur redonner le "sens de la marche". Et tous les moyens sont bons, la lecture comme la pratique. Une fois par mois, elle organise des randonnées urbaines ou des séances de bien-être ouvertes à tous, pour se reconnecter à ses pieds, entre autres. « Je veux prouver qu'on peut se faire plaisir en empruntant des itinéraires

inhabituels dans une ville qu'on croit connaître par cœur. Et surtout, expliquer qu'en travaillant sur la respiration et ses sensations, on peut arriver à destination en étant régénéré, et non pas fatigué. » Fervente défenseuse du credo « C'est le

chemin qui compte et non le but », Isabelle milite pour un bon usage de son corps. Mais que celles et ceux qui ne veulent pas sacrifier la mode pour le confort se rassurent : au Sens de la marche, on peut

même trouver des tennis basses à paillettes, ou des sneakers roses poudrés à rubans comme dans les magasins les plus fashion du centre-ville. « La seule chose qu'on ne trouvera pas chez moi, ce sont des talons. Tout simplement parce que le pied n'est pas fait pour être surélevé. Sinon, on aurait un petit os qui aurait poussé sous le talon, non ? » Encore du bon sens, évidemment.

Claire Villard ✍

« Nous avons plein de capteurs sous la plante des pieds, il faut les réveiller ! »

J'ai testé... LES APPLICATIONS DÉDIÉES AU SOMMEIL

Océane Redon ✍

ÉTAPE 1 Se repérer dans la multitude d'applications



Demain, une grosse journée m'attend. Il faut que je dorme bien cette nuit. Direction Google Play où je tape "sommeil". Gloups... Mon téléphone me propose des dizaines d'applications! Plusieurs suggèrent de me «réveiller en douceur, dans la phase optimale du cycle du sommeil» comme Sleep as Android. D'autres répertorient des sons qui accompagnent l'endormissement (bruits de pluie, de train...), comme Sleepo. Ah, tiens. Ça devrait m'aider. Je la télécharge, je vais au lit et c'est parti... pour une nouvelle nuit d'insomnie... Raté !



ÉTAPE 3 Suivre les conseils des internautes

Sur Internet, blogueurs et journalistes semblent conquis par l'application Sleep Better by Runstatic. Allez, je me lance moi aussi. Au matin, une petite musique me réveille plusieurs minutes avant l'heure indiquée, au moment où mon sommeil est le plus léger. Banco, j'ouvre les yeux et ne suis même pas fatiguée ! Sur mon téléphone, un graphique révèle l'efficacité de mon sommeil en analysant ses différentes phases... Informatif, ludique mais surtout efficace !

ÉTAPE 2 Chercher l'appli miracle



Ce soir, je teste Je vais bien dormir qui veut me coacher pour améliorer mon sommeil. J'indique mes heures de coucher (23h30) et de réveil (8h00). Mais avant d'en profiter pleinement, il me faudra patienter dix jours pour que l'application me concocte un programme personnalisé. Or, j'abandonne au bout de deux nuits car cette application ne me rappelle pas quand il est l'heure de me coucher, ne me propose aucune analyse de mon sommeil... et oublie carrément de me réveiller !



ÉTAPE 4 Demander un avis médical

Curieuse sur l'efficacité de ces applications, j'appelle Rachel Debs, neurologue spécialisée dans le sommeil qui travaille à l'hôpital Pierre-Paul Riquet au sein du CHU de Purpan. Son avis est tranché : « Ces applications renforcent notre obsession du sommeil. Et en se focalisant dessus, on va forcément moins dormir ! Je recommanderai plutôt de se déconnecter de tous ces appareils pour trouver un sommeil le plus naturel possible. » Mais elle reconnaît toutefois qu'elles « peuvent éventuellement faire comprendre aux personnes convaincues de ne pas dormir la nuit, qu'elles dorment quand même ».

👍 Ce que je retiens 👎

Soyons honnêtes : ces applications ne m'ont pas aidée à mieux dormir et ne fonctionneront certainement pas sur de réels insomniaques ou des personnes ayant de gros troubles du sommeil. En revanche, pour les personnes curieuses de savoir comment elles dorment, ce sont de véritables joujoux. D'ailleurs, je continue à utiliser Sleep Better by Runstatic qui me sert d'agenda de sommeil en identifiant à quelles heures je dors le mieux. Petit à petit, je vais essayer de me caler sur ces horaires pour dormir un maximum ! Tout en poursuivant ma quête de l'application sommeil miracle !

MOTARDS : un gant connecté pour plus de sécurité



Après avoir lancé une application en 2016 qui sauve la vie de motards accidentés en envoyant aux secours leur position GPS, la start-up toulousaine Liberty Rider commercialisera dans quelques mois un gant connecté. Le but ? Alerter les motards des dangers à venir sur leur route pour éviter tout accident. Mieux vaut prévenir que guérir donc !

Conçu en collaboration avec la marque française de gants Racer, « ce gant va jouer le rôle d'avertisseur, à la façon de Waze. Toutefois, si Waze fonctionne pour les automobilistes, il ne convient pas aux motards qui ne peuvent pas interagir avec leur téléphone durant leur trajet », précise Emmanuel Petit, cofondateur de Liberty Rider.

Équipé de Leds sur le dos de la main et d'un vibreur dans le manchon, ce gant se connecte à l'application Liberty Rider via Bluetooth. « Nous avons intégré sur l'application une base de données où sont recensées toutes les zones accidentogènes et autres virages dangereux de France. Le gant détecte ces menaces pour s'allumer et vibrer à proximité », poursuit Emmanuel Petit. Concrètement, à l'approche d'un virage périlleux ou d'une route étroite, les Leds s'illuminent progressivement : une première à 1000 mètres de la zone de danger, une deuxième à 600 mètres puis une troisième à 200 mètres.

SOUPAPE. La start-up toulousaine Liberty Rider et la marque française de gants Racer travaillent actuellement à l'élaboration d'un gant connecté qui préviendra les motards des potentiels dangers sur leur route. Une première mondiale !

Ce gant dispose également d'une fonction communautaire reposant sur le même principe que Waze. « Lorsqu'un utilisateur constate un danger, comme un accident ou un embouteillage, il n'a qu'à appuyer durant quelques secondes sur le bouton situé à l'extrémité du pouce gauche. La position du danger potentiel est enregistrée dans notre base de données de façon temporaire. Tous les motards passant par ce même endroit seront avertis du risque pendant 24 heures. »

Conçus et assemblés en France, ces gants précurseurs sont alimentés par une batterie rechargeable avec une autonomie d'une semaine sur la base d'un usage quotidien. Actuellement en cours de production, ils seront disponibles à la vente d'ici quelques mois au prix d'appel de 90€ en version mi-saison mixte. « Nous envisageons d'en écouler 20 000 en 2018 », conclut Emmanuel Petit.

Océane Redon ✍

TOUT ÉQUIPÉ, TOUT INCLUS, TOUT DE SUITE⁽¹⁾

RENAULT
PRO+

Renault KANGOO EXTRA R-LINK
avec Easy Loc Pro+*

179 € HT/MOIS⁽²⁾

LLD SUR 48 MOIS/100 000 KM
1^{ER} LOYER DE 2 134 € HT⁽²⁾
SOUS CONDITION DE REPRISE

EASY
LOC Pro+

- ASSISTANCE
- ENTRETIEN & PNEUS**
- GARANTIE CHIFFRE D'AFFAIRES***
- VÉHICULE DE REMPLACEMENT**



Du 3 au 6 avril
LES JOURS BOOSTER
RENAULT PRO+

MODÈLE PRÉSENTÉ : RENAULT KANGOO EXPRESS EXTRA R-LINK dCi 90 AVEC PEINTURE MÉTALLISÉE, PACK STYLE PLUS ET PORTE LATÉRALE GAUCHE COULISSANTE À 187 € HT/MOIS, APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 2 167 € HT, SOUS CONDITION DE REPRISE.⁽³⁾

(1) Dans la limite des 2 127 Renault KANGOO EXTRA R-LINK en stock dans le réseau Renault. (2) Exemple de Location Longue Durée Maintenance sur 48 mois et 100 000 km pour un Kangoo Express Extra R-Link dCi 90 neuf avec Banquette 2 places et Pack Visibilité, soit un premier loyer majoré de 2 133,16 € HT et 47 loyers de 179 € HT comprenant l'entretien, le remplacement de 6 pneumatiques tout temps**, l'assistance au véhicule et aux personnes, la garantie Secure*** et le véhicule de remplacement option confort**, selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau et sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 8 ans. Restitution du véhicule en fin de contrat. (3) Sous réserve de l'étude du dossier par Diac Location SA, société de location et intermédiaire d'assurances au capital de 29 240 988 €, siège social : 14 avenue du Pavé-Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - Siren 329 892 368 RCS Bobigny. N° Orias : 07 004 967 - www.orias.fr. Assistance Axa Assistance France Assurances, SA au capital de 31 275 660 € - société régie par le code des assurances - Siren 451 392 724 RCS Nanterre - 6 rue André Gide 92320 Châtillon, dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout 75009 Paris. ** Prestations optionnelles. *** Garantie Secure assurance facultative souscrite par Diac Location auprès de RCI Insurance Ltd, sis au Level 3, Mercury Tower, The Exchange Financial & Business Centre, Triq Elia Zammit, St Julian's STJ 3155, Malte, compagnie d'assurance enregistrée au Registre des sociétés de Malte sous le numéro C45786 et autorisée à mener son activité par l'Autorité des services financiers de Malte, Notable Road, Attard BKR 3000, Malte (MFSA). Offres valables du 01/04/2018 au 30/06/2018, non cumulables, réservées aux entreprises (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), dans les points de vente participants, intermédiaires non exclusifs. * Easy Loc Pro+ est une marque désignant une offre de Location Longue Durée Diac Location.

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



ÉVÉNEMENT

La 12^e édition de LA NUIT QUI COMPTE

Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées



Près de 450 participants : étudiants et professeurs en comptabilité audit conseil gestion, experts-comptables stagiaires et experts-comptables, se sont retrouvés le mercredi 21 mars 2018 aux Espaces Vanel, Arche Marengo à Toulouse pour la 12^e édition de LA NUIT QUI COMPTE, manifestation ludique organisée par l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées. Béatrice CHARLAS, Présidente du Conseil de l'Ordre, a rappelé que cette soirée occupe une place de choix dans la communication menée par l'Ordre régional depuis plusieurs années auprès des jeunes pour les attirer vers la profession d'expert-comptable. L'objectif de "La Nuit qui Compte" est de rapprocher les étudiants des établissements de la filière : TSM/UT1 Capitole, TBS, Lycée Ozanne, Institut Limayrac, ESG Toulouse, ESICAD, UT3 Paul Sabatier et de leur permettre d'échanger avec des professionnels de l'expertise comptable, dans le cadre de speed dating. Un tirage au sort a permis à 4 étudiants de recevoir une mini enceinte Bose remise par les représentants des institutions professionnelles : Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, Syndicats IFEC Midi-Pyrénées (Institut Français des Experts-Comptables), ECF Midi-Pyrénées (Experts-Comptables de France), Ordre des Experts-Comptables. Cette manifestation initiée par l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées en 2006 a fait école et est désormais organisée par pratiquement tous les Ordres régionaux en France.

www.lanuitquicomptetoulouse.com

CONSTITUTIONS



Maître Patrick BURGARD
Notaire

9 rue Urbain Vignères
31340 VILLEMUR SUR TARN

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Patrick BURGARD notaire associé à VILLEMUR/TARN (31240) le 27/03/2018, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme: Société Civile Immobilière régie par les dispositions du titre IX du Livre III du Code civil

Dénomination : VIVAGUI

Siège social : 2 rue de la Boucherie 31340 VILLEMUR SUR TARN

Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans

Capital social : 1440 €

Apport en numéraire : 1440 €

Gérants associés : Mme Anne VALETTE épouse LAMBERT demeurant à VACQUIERS (31340) 282 Route de la Magdelaine, Mme Isabelle GUILLOT épouse GAMBIER, demeurant à GRENADE (31330) 41 rue René Teisseire, et M. Jonathan VILLETTE, demeurant à LAYRAC SUR TARN (31340) 85 route de Bondigoux gérants non statutaires.

Immatriculation : RCS TOULOUSE

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés ou ascendant ou descendant d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Pour avis, Me BURGARD

QUARANTINE

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 500 euros

Siège social : 49 Grande Rue Saint-Michel - Résidence Axe Sud 31 400 TOULOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/02/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : QUARANTINE

Siège social : 49 Grande Rue Saint-Michel, Résidence Axe Sud, 31400 TOULOUSE

Objet social : développement et commercialisation de solutions logicielles, conseils et prestations informatiques.

Exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrement : les cessions d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. La transmission des actions entre associés est libre et non soumise à agrément.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1 500 euros

Président : Charlotte MERET, demeurant 5bis avenue de Bellevue, 31180 SAINT GENIES BELLEVUE.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.



Me Sébastien SALESSES
Notaire à TOULOUSE (31)

4 et 5, pl. Wilson

Me Jonathan ROUSSEL, notaire à TOULOUSE (31), 4 et 5, pl. Wilson.

Suivant acte reçu par moi, le 29/03/2018, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : APO18 -

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée -

Siège : 8 allée du Lauragais - 31280 DREMIL-LAFAGE -

Durée : 99 ans -

Objet : Acquisition, exploitation et gestion de fonds de commerce de restauration, pizzeria sandwicherie, tous types de restauration rapide, préparation de plats cuisinés, vente sur place et à emporter, livraison à domicile, vente de boissons. -

Capital social : 500€ -

Premier Gérant : M. José FERNANDEZ demeurant à DREMIL-LAFAGE (31280) 8 allée du Lauragais, nommé sans limitation de durée. -

Clause d'agrément : Cessions de parts libres entre associés, descendants et ascendants ; toute autre est soumise à agrément. -

Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 04/04/2018, il a été constitué, sous la dénomination Tribat Coop, une société coopérative à responsabilité limitée à capital variable régie par la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 et les dispositions réglementaires en vigueur, dont le siège social est Pujouet 31260 BELBEZE-EN-COMMINGS, dont l'objet social est la réalisation de toutes activités générales du bâtiment, de travaux généraux et de second œuvre, d'une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS, dont le capital social initial est de 1500 € et ne peut être inférieur ni à 500 € ni, par le jeu de la variabilité, au quart du capital le plus élevé atteint par la société depuis sa création. Les parts ne sont pas numérotées. Le capital est divisé en parts de 20 € chacune de valeur nominale. Gérant : Monsieur DOUTRELEAU François, né le 11/05/1960 à Le Havre (76), demeurant Pujouet 31260 Belbeze-en-Comminges. Immatriculation : au RCS de Toulouse.

Pour avis, Le gérant,

Suivant acte SSP en date du 02/04/2018, il a été constitué une sas. Dénomination : ACSOL. Objet : vente et installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable. Siège social : 10 boulevard Matabiau 31000 Toulouse. Capital : 6000 €. Durée : 99 ans. Président: Mme Anne Kampf, 11 boulevard Matabiau 31000 Toulouse. Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Immatriculation RCS TOULOUSE.

ORELPROMO

Société à responsabilité limitée au capital de SIX MILLE euros

Siège social : 29 CHEMIN SAINT-PIERRE - 31170 TOURNEFEUILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés à TOULOUSE, en date du 10 Mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME: Société à Responsabilité Limitée.

DENOMINATION: ORELPRIMO

SIEGE SOCIAL: 29 CHEMIN SAINT-PIERRE 31170 TOURNEFEUILLE .

OBJET: La Société a pour objet en France et à l'étranger:

-La Réalisations d'opérations de promotion immobilière,

-Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DUREE: 50 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'en 2068.

CAPITAL: -Six Mille Euros, en numéraire.

GERANCE: -Serge CHARRE, demeurant 23 Chemin de Tréville, 31270 FROUZINS

IMMATRICULATION: Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Pour avis, le gérant Mr Serge CHARRE.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 28.02.2018 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LESLILLOU

FORME : Société civile immobilière

SIEGE SOCIAL : Clé des Champ 31220 SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE

OBJET : Acquisition et location de biens immobiliers

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 450 euros

GERANCE : Monsieur MASCARAS Eric Clé des Champ 31220 SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis,

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

L'INFORMATION LÉGALE SUR LES ENTREPRISES

Les Greffes des Tribunaux de Commerce

Il a été constitué le 28 mars 2018 une SAS à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : SASU HOUSE RENOV - Capital social : 2 000€ - Siège : 478 rue de la découverte Mini Parc 3 CS 67624 31676 Labège Cedex - Objet : maçonnerie générale, réparation et rénovation - Durée : 99 ans - Président : M. Ceuleneer, demeurant 2 b. rue de Belfort 31000 Toulouse. La société sera immatriculée au RCS de Toulouse.

Suivant acte authentique en date du 29/03/2018, il a été constitué une SCI. Dénomination : SCI Les Compagnons 114. Objet : Achat et gestion d'un ensemble immobilier sis 114 route d'Espagne à Portet-sur-Garonne (31120). Siège social : 3 chemin Labarthe 31600 Labastidette. Capital : 2500 €. Durée : 99 ans. Gérance: M. Cédric DECUP, 3 chemin Labarthe 31600 Labastidette, M. Olivier BLANC, Les Sarrats 31430 Lussan Audeilhac. Immatriculation RCS TOULOUSE.

TRANSFERTS DE SIÈGE



Patrick PARTOUCHE Avocat 19, chemin de Nicol 31200 - TOULOUSE

SCI EVERESTE Société Civile Immobilière au capital de 300 € Siège social : 14 rue de la Pomme 31000 - TOULOUSE RCS TOULOUSE : 512663766

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 Mars 2018, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social, de TOULOUSE (31000), 14 Rue de la Pomme à TOULOUSE (31000) 75 bis Rue de la Concorde, et ce à compter du 1er Avril 2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

TECHNIPANELS SAS au capital de 2 000 € Siège : Le Parc Saint-Ferréol 31250 VAUDREUILLE R.C.S. TOULOUSE 815 039 458 2015 B 4038

L'A.G.E. du 1er avril 2018 a décidé de transférer le siège social de VAUDREUILLE (31250), Le Parc Saint-Ferréol, à LA TRINITE SUR MER (56 470), 18 rue des Sternes, à compter du 1er avril 2018 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, Le Président.

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Avis de cession

Suivant acte reçu par Maître Jacques WAINER, Notaire associé à VILLEFRANCHE de LAURAGAIS (31290) 168, Rue de la République, le 22 mars 2018 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de TOULOUSE 3 le 28 mars 2018, Dossier 2018 15855, Référence 2018 N 00732. La Société dénommée ONE STEP TO STARS, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à LEGE CAP FERRET (33950 Gironde) 6 rue Joseph le Trequesser identifiée sous le numéro SIREN 819 645 664 RCS BORDEAUX. A cédé à : la Société dénommée NOUVIA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000,00 € ayant son siège social à LABEGE (31670 Haute-Garonne) 130 rue de Galilée - Les Triades - Bât C identifiée sous le numéro SIREN 483 770 723 RCS TOULOUSE. Un fonds de commerce d'achat et vente de bijoux fantaisies et accessoires de mode, vente de vêtements confection, accessoires et vente de chaussures, équipement de la personne, à l'exclusion de toute autre même temporairement. Ledit fonds de commerce étant situé et exploité à TOULOUSE (31000) 27 Rue de la Pomme, côté Rue Alsace Lorraine où il porte le numéro 16, pour lequel le cédant est identifié au répertoire des entreprises et des établissements sous le N° SIRET 819 645 664 00023 code APE 4777Z. Moyennant le prix DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE EUROS (285.000,00 €) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (275.000,00 €) - aux éléments corporels pour DIX MILLE EUROS (10.000,00 €) Le CESSIONNAIRE est propriétaire du FONDS vendu à compter du jour de la signature de l'acte authentique.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Jacques WAINER, Notaire à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (31290) 168 Rue de la République dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour avis.

Pour vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet 31000 Toulouse



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr



Maître DUGUET Notaire 7, rue des Oilières 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Benoît DUGUET, Notaire à MONTESQUIEU VOLVESTRE, le 1er mars 2018, enregistré, Mme Maryse BOMBICO, demeurant à MONTESQUIEU-VOLVESTRE (31310) 3 rue du Mont Vallier, divorcée de Mr Erkan AYDIN, a cédé à : Mlle Lieselot VAN TILBUNGHU, demeurant à MAUVEZIN-DE-SAINTE-CROIX (09230) Terre Hort, célibataire et à Mlle Jessica Mary CHARLTON, demeurant à MONTBRUN-BOCAGE (31310), 1 rue Gentille, un fonds de commerce de dépôt vente de vêtements, de matériels, de puériculture, dépôts de couches, jouets, livres, cassettes et dvd, articles neufs exploités à MONTESQUIEU-VOLVESTRE (31310), 7 Place du Tint, lui appartenant, nom commercial «Les P'tites Frimousses», SIREN n° 524 114 121 (RCS TOULOUSE)

Propriété jouissance : 1er mars 2018. Prix : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR), (éléments incorporels : 3.420 €, matériel : 1.580 €).

Oppositions : Me DUGUET, Notaire à 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour insertion. Me Benoît DUGUET, notaire, signé.

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

Avis de publicité

LE BLOCK, société à responsabilité limitée au capital de 42 000 € Siège social : 56 Port Saint Sauveur 31000 TOULOUSE 525 383 303 RCS TOULOUSE Par AGE du 11 décembre 2017 les associés ont constaté de la démission de M. Serge AZZOLINI de ses fonctions de gérant et ont nommé un nouveau gérant M. Fabrice CROS demeurant 108 chemin des Troits, 31400 TOULOUSE. L'article 15 des statuts est modifié.

Modification de gérant

SCI GAFALE, société civile, au capital de 450000 € siège social à COLOMIERS 31770, 15 rue de Limogne, RCS Toulouse SIREN 539 647 966 Suivant acte sous seing privé en date du 21 novembre 2017, enregistré au Service de la publicité foncière et enregistre de TOULOUSE 3 le 27/11/2017 Dossier 2017 594465, référence 2017 N 03038,

1°) Monsieur Jean-Marc GARRIGOU gérant en exercice a déclaré démissionner de sa fonction de co-gérant à compter du 21 novembre 2017, 2°) Monsieur Antoine VANISCOTTE demeurant à TOULOUSE (31000) 3 rue Alexandre Fourtanier a été nommé co-gérant à compter du 21 novembre 2017.

Pour avis,

Suivant acte du 19 mars 2018 constatant les décisions unanimes des associés de la société TECHNIPANELS, sas au capital de 7500 euros dont le siège est 15 rue Isaac Newton à PLAISANCE DU TOUCH (31830), RCS TOULOUSE 444 680 474, il a été pris acte de la démission de Monsieur Cédric MALABRE de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter de ce jour et il a été décidé de ne pas le remplacer.

Avis de modification

Suivant acte du 19 mars 2018 constatant les décisions unanimes des associés de la société TOLOSA AUTOMOBILES, sas au capital de 20000 euros dont le siège est 4 rue Sadi Carnot - Parc d'Activités La Ménude à PLAISANCE DU TOUCH (31830), RCS TOULOUSE 832 723 019, il a été pris acte de la démission de Monsieur Cédric MALABRE de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter de ce jour et il a été décidé de ne pas le remplacer.

Avis de modification

Suivant acte du 19 mars 2018 constatant les décisions unanimes des associés de la société TOLOSA MOTORS, sas au capital de 10200 euros dont le siège est 15 rue Isaac Newton à PLAISANCE DU TOUCH (31830), RCS TOULOUSE 833 913 734, il a été pris acte de la démission de Monsieur Cédric MALABRE de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter de ce jour et il a été décidé de ne pas le remplacer.

DISSOLUTIONS

Forme : SAS, Dénomination : SO-TAM, au capital de 100€, Siège social : 1 Bis Allée Henri Plas - 31770 Colomiers, RCS TOULOUSE : 827 865 817. L'AGE du 15/12/2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/12/2017 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur : M. TOULZA BERTRAND, demeurant au 1 Bis Allée Henri Plas - 31770 Colomiers. Le siège de la liquidation est fixé au 1 Bis Allée Henri Plas - 31770 Colomiers. Mention au RCS TOULOUSE.

Avis de dissolution

BENASTRADOR, Société par actions simplifiée en liquidation, au capital de mille euros dont le Siège social est à TOULOUSE (31000), 40 rue saint rémésy. Siège de liquidation : 40 rue saint rémésy, TOULOUSE (31000), N° SIREN : 832.691.174, RCS TOULOUSE. Aux termes d'une décision unanime en date du 21 Mars 2018, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 Mars 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de ladite collectivité. Elle a nommé comme liquidateur M. Thomas SORO, demeurant à TOULOUSE (31000), 40 rue saint rémésy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à TOULOUSE (31000), 40 rue saint rémésy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur

POUR AVIS, Thomas SORO, Liquidateur

FORME : SARL. DENOMINATION : PI AGENCEMENT, au capital de 2000€. Siège social : 9 Chemin de l'abbé Grégoire 31100 Toulouse. RCS : Toulouse. L'AGE du 28/02/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/02/2018 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur : Mr. PEZET Cédric, demeurant 97 Rue Reguelongue 31100 Toulouse. Le siège de la liquidation est fixé au Siège social. Mention au RCS Toulo use.

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

L'ATELIER DES VENTS SARL au capital de 70 000€ 799 064 845 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Par l'AGE en date du 29 janvier 2018, l'associé unique a pris acte de l'augmentation de capital social de 70 000 € à 120 000 € par incorporation des réserves. Modification des statuts en conséquence.

MODIFICATION OBJET SOCIAL

GARAGE CARLOS SARL Au capital de 8.000,00€ 2 Bis Route BESSIERES 31180 SAINT-GENIES-BELLEVUE RCS TOULOUSE 752 182 378

Par décision de l'associé unique en date du 29/03/2018, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 29/03/2018, par : l'entretien, la réparation mécanique et carrosserie, l'achat et la revente de véhicules d'occasion, la vente de pièces détachées et d'accessoires d'automobiles, et le dépannage automobile. L'article n°2 des statuts est modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis et mention.

DIVERS



Me TOUGE Jessica Avocat au Barreau de Tarn et Garonne 20 Rue Michelet - B.P. 210 82002 MONTAUBAN tél : 05.63.20.00.61 fax: 05.63.20.00.87

L'Associé unique de la société EURL S2J, Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée, au capital de 5.000 €, dont le siège social est sis 314 Chemin de la Bessoune - 31620 VILLENEUVE LES BOULOC et immatriculée au RCS TOULOUSE 514 975 440, a décidé suivant procès verbal enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Toulouse 3 le 29 mars 2018 Dossier 2018 16070 référence 2018 A 03463, de la dissolution anticipée de la Société, à compter du 31 mars 2018, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé en qualité de liquidateur, Monsieur SICARD Jean Jacques, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à l'adresse personnelle du liquidateur, Monsieur SICARD Jean Jacques demeurant 746 Chemin des Garenats à ALBIAS (82350). Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Liquidateur

Annonces légales

SARL SCENEA SARL au capital de 1500 EUROS Siège social : 1 Esplanade Compans Caffarelli N°RCS : 750690042

Cession de parts sociales Modification de la gérance

Aux termes de L'AGO en date du 20/01/2018, les associés ont pris note de la cession de parts entre : Mme Sandrine LINAS qui cède à Mme Julie LEGAL la totalité de ses parts soit 48 parts sociales à 15 euros chacune.

De ce fait, Mme LINAS démissionne de la fonction de gérant, et Mme LEGAL demeurant 5 Allée du Lavandou - 31770 COLOMIERS, devient gérante et associée de la société.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

La gérance.

SARL BCD Au capital de 1 000€ 34 rue BAYARD 31000 TOULOUSE 834 004 624 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Les associés de la société déclarent sa mise en activité à partir du 21/12/2017.

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF : SARL MULTIMEDIA SERVICES (Journal Toulousain n°47403 du 13/04/2017), il fallait lire : l'adresse personnelle du Liquidateur comme suit : Mme DERDOUR Hamida demeurant 08 rue VOLTAIRE 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE.

Avis rectificatif

A la parution dans le Journal Toulousain N°780, concernant la société VEELEC 408 564 458 RCS Toulouse. Il convient de préciser : Mr Valverde Benjamin est nommé gérant à partir du 01/01/2018.

Le GIP PPLE lance le portail : PPLE.fr



Le site de référence des informations et de la publicité légale des entreprises

Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
• le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
• la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à disposition des usagers un nouveau Portail d'accès à la Publicité Légale des Entreprises : PPLE.fr

Accessible à partir de l'adresse www.pple.fr

ce nouveau site offre un accès unique à l'ensemble des informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales détenues par les sites :

- actulegales.fr qui référence l'ensemble des annonces publiées dans les journaux français d'annonces légales ;
bodacc.fr qui détient les données publiées sur le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales ;
Infogreffe.fr qui centralise l'ensemble des documents déposés aux registres du commerce.



Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE, le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text » ou une recherche avancée,
• soit via le département en cliquant sur une carte de France,
• soit par le code APE,
• soit encore en affichant les dernières entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises et indique pour chacune d'elle, les informations ou publicités légales disponibles sur les sites partenaires. L'utilisateur peut ensuite afficher l'information qu'il recherche directement sur le site partenaire (Infogreffe.fr, Bodacc.fr ou Actulegales.fr).

La mise en place de ce portail vise à contribuer à la transparence économique en associant les 3 acteurs français de la publicité légale.

